

ANNEXE : NOTE D'INFORMATION À L'ATTENTION DES ÉTUDIANTS - BTS

ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE

Dans le cadre d'un cursus de BTS, de la poursuite d'études en L3 et des attendus des employeurs, il est indispensable de maîtriser l'outil informatique.

Aussi, pour suivre et mener à bien un cursus en Enseignement Supérieur dans notre Établissement, chaque étudiant doit **être correctement équipé d'un matériel informatique adapté et en bon fonctionnement.**

Il vous faudra vous munir d'un **ordinateur portable personnel** ayant a minima les caractéristiques suivantes :

- Processeur : i7, i5 ou i3 dernière génération
- Mémoire RAM : 16Go ou 8 Go
- Disque dur SSD : minimum 256 Go
- Système d'exploitation : Windows 10

D'un casque et d'une caméra pour les éventuels cours ou interventions à distance.

Aides au financement :

Pour les étudiants boursiers : équipement informatique financé par la bourse

Pour les autres, se renseigner auprès : Région Ile de France, CAF, prêt étudiant

Conseil d'achat :

Des PC d'occasion beaucoup plus performants que ce que l'on peut avoir au même prix neuf avec des garanties allant jusqu'à 2 ans : <https://www.ordinateur-occasion.com/>

De notre côté, nous vous mettons à disposition gratuitement l'accès à Office 365 :

- Les outils de bureautique, Word, Excel, Powerpoint
- Les outils de communication Outlook pour les Mails, Teams pour les vidéoconférences.
- Le service « Cloud » One Drive de Microsoft.

Vous aurez la possibilité dans l'Établissement de **recharger vos ordinateurs dans les salles qui vous seront attribuées et accéder au WIFI étudiant : paris coworking.**

NB : sauf demande de l'enseignant, pendant une séance de cours, l'ordinateur :

- **Est interdit dans les matières générales (CGE, LV, CEJM)**
- **Est obligatoire dans les matières professionnelles**